

Après le  
**CAP**  
**MAINTENANCE DES MATERIELS  
D'ESPACES VERTS**

**POURSUITES D'ETUDES :**

- Via une passerelle, possibilité d'intégrer les métiers de la maintenance automobile en préparant un CAP MVVP en un an.
- Mention Complémentaire un 1 an :
  - ◊ Mise au point électricité et électronique automobile
  - Maintenance des moteurs diesel et de leurs équipements

**OU VIE ACTIVE**

Le titulaire du CAP MMEV est amené à exercer son activité de service dans les :

- entreprises ,souvent artisanales qui font partie des réseaux de constructeurs de matériels de loisirs verts.
- entreprises qui assurent la vente, la location, la maintenance préventive et corrective des matériels.
- services de maintenance des entreprises ou des collecti-



**ORGANISATION DES MINI STAGES**

- Accueil des collégiens de 3<sup>ème</sup> du 30 janvier au 12 mai 2017.
- Sur 1 journée
- Priorité à l'observation de séquences d'enseignement professionnel
- Accueil personnalisé avec fiche de préparation et fiche de satisfaction
- **Personne à contacter** : David Sasse, Directeur Délégué aux Formations Professionnelles et Technologiques  
(david.sasse@ac-limoges.fr)

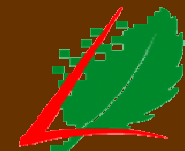
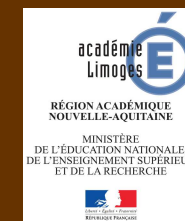
**PORTES OUVERTES**

**VENDREDI 17 MARS**  
16h00 à 19h00  
**SAMEDI 18 MARS 2017**  
09H00-12H00

[www.lproussillat.fr](http://www.lproussillat.fr)



**CAP**  
**MAINTENANCE DES MATERIELS D'ESPACES VERTS**



La Valette  
23320 SAINT-VAURY

Tél. : 05.55.80.27.55  
Fax : 05.55.80.23.80  
Email : ce.0230027e@ac-limoges.fr

APRES UNE CLASSE DE 3<sup>EME</sup>

Vous pouvez entrer en

**CAP  
MAINTENANCE DES MATERIELS  
D'ESPACES VERTS**

Le titulaire du CAP MMEV exerce ses activités essentiellement dans le cadre de la maintenance préventive et corrective des matériels de loisirs verts.

Suivant le niveau de complexité, ces fonctions seront réalisées en autonomie ou sous la directive d'un encadrement technique. Ce sera en particulier le cas pour les activités de diagnostic où, à la différence d'un titulaire de baccalauréat professionnel, il est initié aux démarches mais ne réalise pas de diagnostic en autonomie.

ACTIVITES DU DOMAINE PROFESSIONNEL

- Accueillir le client
- Préparer l'intervention
- Réaliser l'intervention
- Restituer le véhicule ou le matériel.



CONTENU DE LA FORMATION

HORAIRE HEBDOMADAIRE (indicatif)		
ORGANISATION DES ENSEIGNEMENTS	1ère année	2ème année
<b>Période de formation en lycée :</b>		
<b>Enseignement général</b>		
Français-Histoire et géographie	3 h 30	3 h 30
Mathématiques-Sciences physiques	3 h 30	3 h 30
Anglais	2 h	2 h
Vie sociale et professionnelle	1 h	1 h
Arts Appliqués	1 h	1 h
Éducation physique et sportive	2 h30	2 h30
<b>Accompagnement personnalisé</b>	1 h	1 h
<b>Enseignements technologique et professionnel</b>	<b>18h</b>	<b>18h</b>
<b>Etude surveillée</b>	1h	1 h
<b>Stage en Entreprise (1)</b>	12 semaines	

(1) Le stage en entreprise correspond pour le candidat à une formation réelle en milieu professionnel permettant des interventions de maintenance sur des véhicules et des matériels.

En complément, s'ajoutent les formations, (d'une durée de 12 h chacune) à l'attestation de :

- Prévention des Risques liés à l'Activité Physique (PRAP) au certificat de
- Sauveteur Secouriste du Travail (SST)
- Habilitation électrique B1V

EPREUVE DE L'EXAMEN

REGLEMENT



EPREUVES	COEF	FORME	DUREE
<b>DOMAINE PROFESSIONNEL :</b>			
EP1A Réception d'un matériel en dysfonctionnement	3	CCF	
EP1B Prévention Santé Environnement	1	CCF	
EP2 Réalisation d'une intervention sur un matériel	5	CCF	
EP3 Intervention en milieu professionnel	5	CCF	
<b>DOMAINES GÉNÉRAUX :</b>			
EG1/UG1 Français Histoire géo	3	CCF	
EG2/UG2 Mathématiques Sciences Physiques	2	CCF	
Epreuves facultatives : (2) Langue vivante étrangère (3)	1	orale	20 min.

(1) CCF Contrôle en Cours de Formation  
 (2) Une des deux épreuves, au choix du candidat.  
 Seuls les points au-dessus de 10 sont pris en compte pour le calcul de la moyenne générale en vue de l'obtention du diplôme et de l'attribution d'une mention.  
 (3) Cette épreuve est précédée d'un temps égal de préparation.

